



Pour un plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis afin de créer les postes et moyens nécessaires !

**Contre les attaques contre l'école et la fonction publique !
Toujours contre la loi Travail XXL !**

Tou-te-s en grève et en manifestation le 12 septembre 2017 !

Les conditions de rentrée 2017, résultats du dernier budget de l'année précédente, s'annoncent déjà difficiles. D'ores et déjà, le recours aux contractuels enseignants se révèle massif. Les seuils historiques d'élèves par classe du 93 ne sont plus respectés, l'administration considérant qu'il suffit de tenir des moyennes par établissement. Dans le premier degré, et malgré des créations de postes, les RASED n'ont pas retrouvé le tiers de leurs effectifs de 2008. Dans le second degré, la hausse démographique est à peine compensée par les créations de moyens, l'État n'ouvre que six postes d'AED, les effets de la réforme du collège (autonomie renforcée, gestion d'Affelnet, mise en place du LSUN, nouveaux programmes, conditions d'obtention du DNB) se font fortement ressentir.

A cela s'ajoutent les premières décisions de la nouvelle majorité, qui ne peuvent que décevoir la profession. Le gouvernement met en place en REP+ les CP à 12 élèves sans les postes nécessaires. Pour cela, il supprime les « Plus de maîtres que de classes » de REP+ et des postes de remplaçants. Il annonce la fin des contrats aidés, alors que le système éducatif de notre département en emploie beaucoup. La désorganisation par les "rythmes scolaires" est toujours là. Il décide du report des faibles augmentations salariales décidées par le gouvernement précédent. Il se propose d'augmenter la CSG pour compenser la disparition d'une partie des cotisations sociales, mettant à mal le financement de la protection sociale et le transférant sur le budget de l'État. Il annonce le retour d'un jour de carence pour les fonctionnaires. Il décide de poursuivre la politique de l'ancienne majorité en maintenant le gel du point d'indice et en proposant de nouvelles réformes du code du travail dont nous savons qu'elles finiront par se décliner dans la fonction publique.

Enfin, les collègues ont entendu les annonces très inquiétantes du gouvernement sur les futures réformes à venir dans le système éducatif. Dans le premier degré, c'est le retour d'évaluations standardisées au CP, pour formater les pratiques des enseignants auxquels le ministre prétend « faire confiance ». Dans le second degré, le recrutement des enseignant-es par les chefs d'établissement est rejeté par une large majorité de la profession. La territorialisation, ouverte par les réformes Peillon, devrait se poursuivre au lycée et menacer le baccalauréat.

En Seine-Saint-Denis, alors que nous revendiquons toujours un plan de développement dans l'éducation dans notre département afin de créer les postes et les moyens nécessaires, la territorialisation ne peut être qu'au désavantage de nos élèves ! Nous refusons cette vision. Nous continuons de dire que tous les jeunes peuvent prétendre à une culture commune, si on donne les moyens à ceux qui ont le moins de réussir. Les effets de ces politiques risquent déjà de frapper durement les collectivités locales, dont les dotations vont se réduire, et qui auront du mal à faire face aux dépenses pour les services publics. Les CIO du département en ont déjà payé le prix l'an dernier avec deux fermetures de centres d'information et d'orientation. Les ATSEM, recrutées par les municipalités, manquent de plus en plus dans les écoles maternelles.

Dès aujourd'hui, les syndicats CGT Educ'Action, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SN-FO-LC, SUD Education du 93 de l'éducation estiment qu'il faut construire les mobilisations qui permettront de mettre en échec ces orientations et d'obtenir satisfaction sur nos revendications : retrait de la contre-réforme du collège, abandon des projets de recrutement par le chef d'établissement, maintien du baccalauréat national, retrait du « jour de carence », non au transfert des cotisations salariales à la CSG, augmentation du point d'indice ! Le gouvernement porte une politique contraire aux intérêts des salarié.es, dans le privé, comme dans le public, ce sont les droits collectifs qui sont remis en cause (CHSCT, précarité de l'emploi, flexibilité...).

Dès la pré-rentrée, l'intersyndicale 93 de l'éducation appelle les collègues à se réunir en assemblée générale (AG d'établissement, de ville, interpro...), à débattre des conditions de rentrée et des moyens d'action, y compris la grève. Elle appelle les assemblées générales à remonter les décisions aux organisations syndicales signataires rapidement.

Constatant que les ordonnances entendent mettre en œuvre dans les entreprises des politiques de destruction des garanties collectives, de rabaissement des normes vers le local, de mise en concurrence des individus, et refusant que cette logique s'étende au secteur public et à nos statuts, l'intersyndicale 93 de l'éducation appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève le 12 septembre pour obtenir le retrait des projets d'ordonnances sur le code du travail, à participer à la manifestation régionale à Paris et à être présents dans toutes les initiatives organisées localement.

L'intersyndicale 93 se réunira rapidement en septembre pour débattre des actions à mettre en œuvre sur le département.